

ASSEMBLÉE NATIONALE25 juin 2010

MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE - (n° 2636)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 450

présenté par
M. Gosselin, M. Alain Cousin, M. Huet et M. Lefranc

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 11 par les mots :

« , en particulier la composition des produits laitiers ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'usage de plus en plus fréquent d'huiles végétales, notamment d'huile de palme, au sein des produits laitiers transformés, génère une exposition de la population à un risque potentiel dont les effets peuvent être néfastes à terme. Les enfants, par leur grande consommation de produits à base de lait, sont particulièrement exposés. C'est pourquoi la politique publique de l'alimentation, définie dans le programme national pour l'alimentation, doit réglementer de manière précise le contenu des produits laitiers susceptibles d'être consommés en France.